
Alimentation, échange et relations sociales.

Thèse de doctorat en sociologie sous la direction de Claude Grignon, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2 volumes, 726 f°, 4 mai 1998, jury constitué de Rolande Bonnain, François Gardes, Claude Grignon et Guenhaël Jégouzo, mention très honorable et félicitations du jury.

Gwenaël Larmet

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/51>

ISSN : 1777-5434

Éditeur

Association des ruralistes français

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 1998

ISSN : 1280-374X

Référence électronique

Gwenaël Larmet, « Alimentation, échange et relations sociales. », *Ruralia* [En ligne], 02 | 1998, mis en ligne le 25 janvier 2005, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/51>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

Tous droits réservés

Alimentation, échange et relations sociales.

Thèse de doctorat en sociologie sous la direction de Claude Grignon, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2 volumes, 726 f°, 4 mai 1998, jury constitué de Rolande Bonnain, François Gardes, Claude Grignon et Guenhaël Jégouzo, mention très honorable et félicitations du jury.

Gwenaël Larmet

- 1 Ma thèse porte sur les invitations alimentaires. Elles sont analysées sous trois aspects : leurs formes, leurs fréquences, la dynamique des échanges. Je recherche l'effet de quatre déterminants : 1) la position sociale des partenaires ; 2) le degré de proximité entre leurs positions sociales ; 3) leur degré de proximité affective ; 4) le type de relations qui les lie (parenté, amitié, ou voisinage), sur ces trois aspects des échanges d'invitations, formes, fréquences, et dynamique. Ceci débouche sur trois questions. Qui invite qui, qui est invité par qui ? Quelles sont les dynamiques d'échange des invitations à domicile ? Enfin quelles sont les possibilités de conversion : une invitation à un repas peut-elle s'échanger contre une invitation à un apéritif, contre un service ou contre un cadeau ? Cette question suppose la comparaison des échanges d'invitation avec les échanges de cadeaux et de services.
- 2 L'hypothèse de départ de mon travail prend appui sur les analyses de Marcel Mauss et de Marshall Sahlins. Marcel Mauss a montré la présence de la morale de l'échange-don dans de nombreuses sociétés, y compris les sociétés occidentales contemporaines. Marshall Sahlins a montré que les transactions matérielles dans les sociétés primitives suivent un *continuum* de formes de réciprocité. Les secteurs de réciprocité appliqués aux échanges varient notamment en fonction du degré de proximité sociale et de la position hiérarchique des partenaires de l'échange. Je me suis efforcé de transposer cette analyse dans la France contemporaine, et dans le cas des invitations alimentaires.
- 3 Pour répondre à ces questions, j'ai pratiqué l'analyse secondaire d'enquêtes de l'INSEE, et mené deux séries d'entretiens approfondis. Les enquêtes INSEE « Consommation

alimentaire » de 1991, « Emploi du temps » de 1986 et « Loisirs » de 1987, m'ont permis de connaître les effets des éléments de la position sociale sur la fréquence des invitations, et le solde « invitation chez autrui - invitation chez soi ». J'ai disposé des fichiers informatiques de ces enquêtes, ce qui m'a permis d'utiliser des régressions, pour raisonner « toutes choses égales par ailleurs ».

- 4 Cette démarche présente cependant les inconvénients classiques de l'analyse secondaire : ces enquêtes ne sont pas conçues pour répondre aux questions que je leur pose. Il n'existe, à ma connaissance, aucune enquête statistique indiquant qui invite qui, qui est invité par qui. Autrement dit, les enquêtes existantes permettent d'analyser les effets de la position sociale, mais pas les effets des relations entre positions sociales. C'est pourquoi j'ai mené une enquête directe à partir d'entretiens approfondis.
- 5 Le choix des personnes interrogées en entretien s'appuie sur trois questions, issues des analyses statistiques. Ce sont les personnes les moins riches et les moins diplômées qui invitent et sont invitées le moins souvent pour un repas. Quand les invitations sont rares, les enjeux, et les normes qui les gouvernent sont plus apparents. Premièrement je recherche donc les traits communs aux invitations, qu'elles soient rares ou fréquentes. Deuxièmement quelle est la diversité des modèles d'invitation ? Troisièmement, l'analyse des statistiques montre que les catégories d'agriculteurs et d'ouvriers, et l'habitat en maison individuelle ou en immeuble, ont un effet significatif sur les pratiques d'invitations. C'est pourquoi les entretiens ont été effectués dans une commune rurale où la majorité des actifs sont agriculteurs, et dans une HLM parisienne, habitée par une grande proportion d'ouvriers.
- 6 Je présente maintenant quelques résultats de ma thèse. La première question consiste à définir les différents types d'invitations, à mesurer leurs fréquences et leurs variations. L'invitation alimentaire fait partie des loisirs, elle est définie par le domicile où elle a lieu (critère retenu par les enquêtes statistiques), mais aussi par la personne qui fournit les ingrédients du repas, et celle qui le prépare.
- 7 Toutes choses égales par ailleurs, le vieillissement entraîne une restriction du réseau de relations sociales, et donc une diminution de la participation aux invitations à un repas, chez soi ou chez autrui. Les jeunes sont invités par leurs parents, la réciprocité est assurée quand la génération qui a été invitée par ses parents invite à son tour ses propres enfants. Les plus jeunes s'invitent également plus souvent entre eux, avec un délai de réciprocité plus court que les plus âgés.
- 8 Les *singles* sont les ménages qui participent le plus aux invitations, les couples avec enfants ceux qui y participent le moins. Les premiers sont plus invités qu'ils n'invitent, les seconds invitent plus qu'ils ne sont invités.
- 9 Plus le revenu est élevé, plus on invite ou on est invité. Le diplôme de l'épouse a un effet significatif, pas celui de la personne de référence : la fréquence des invitations augmente pour les diplômés les plus élevés. Le revenu et le diplôme ont un effet plus faible que l'âge et la composition du ménage sur la fréquence globale et le transfert d'invitations.
- 10 Les types d'invitations correspondent à différents degrés d'intimité. L'intimité croît lorsqu'on passe des invitations hors domicile aux invitations à domicile, des invitations planifiées aux invitations improvisées, de l'invitation entre individus à l'invitation de ménages entiers, de l'invitation pour une boisson à l'invitation pour un repas, d'une invitation pour un repas exceptionnel à une invitation pour un repas ordinaire.

- 11 L'invitation standard est une invitation planifiée pour un repas exceptionnel. L'invitation pour un repas ordinaire et improvisé caractérise surtout les relations de filiation, au sein des relations de parenté. Elle caractérise aussi la solidarité entre ménages de positions sociales inégales.
- 12 Certains individus invitent plus souvent pour une boisson que pour un repas, ils hiérarchisent plus leur hospitalité en restreignant l'accès au repas. Toutes choses égales par ailleurs, ce sont, entre autres 1) les moins diplômés ; 2) les moins riches ; 3) les agriculteurs, les retraités et les ouvriers. La substitution semble liée aux différences de coût. Mais le revenu faible, comme le bas niveau de scolarisation ou l'appartenance aux classes populaires, traduisent aussi une forme de quant-à-soi, qui n'est pas seulement subie, mais qu'on cherche à préserver.
- 13 Après la forme et la fréquence des invitations, la deuxième question consiste à identifier les dynamiques d'échange. Les cinq premières dynamiques concernent les ménages de même génération : ce sont l'équilibre, l'alternance, le partage, les difficultés d'alternance, la non réciprocité. La sixième dynamique concerne les relations entre parents et enfants, c'est le transfert.
- 14 Soit les invitations alternent strictement, soit on peut inviter deux fois de suite. J'ai nommé le premier critère alternance, le second équilibre, car la réciprocité des invitations est atteinte par un équilibre au bout de plusieurs invitations. Entre alternance et équilibre se place une troisième dynamique, le partage, car il peut se combiner soit avec l'un, soit avec l'autre. Le partage désigne soit l'apport d'une quote-part en nature, soit le partage des frais, soit la participation à la préparation du repas, soit les repas au restaurant.
- 15 Certains ménages se réfèrent à l'alternance mais la pratiquent avec difficultés : ils invitent au delà du délai attendu par l'autre partenaire, ou ils sont invités deux fois de suite. Les difficultés d'alternance constituent donc la quatrième dynamique.
- 16 À l'extrême des difficultés d'alternance, nous trouvons une cinquième dynamique, les invitations non réciproques. Les invitations circulent alors à sens unique.
- 17 Les relations de parenté permettent d'envisager les échanges dans le cadre du cycle de vie. C'est pourquoi le déséquilibre des invitations entre parents et enfants n'est pas perçu comme une difficulté d'alternance, mais comme un transfert des parents vers les enfants. C'est la sixième dynamique.
- 18 Chaque dynamique est caractérisée par un degré différent de proximité des compositions des ménages en relation (*single*, couple avec ou sans enfant), et de leurs positions sociales. De plus deux principes de l'échange de dons se retrouvent, à des degrés divers, dans chaque dynamique : ne pas compter, ne pas abuser.
- 19 L'alternance concerne le plus souvent des ménages proches par leurs compositions mais éloignés par leurs positions sociales. Elle établit une égalité formelle entre les ménages, qui peut favoriser une rivalité entre ménages proches par leurs positions sociales, ou au contraire dénier la hiérarchie des positions sociales entre ménages distants. Quand les ménages font alterner leurs invitations, la réciprocité est établie au bout de deux invitations, ce qui permet de « ne pas abuser » d'autrui. L'alternance permet aussi de « ne pas compter » puisqu'il suffit de se souvenir du lieu de la dernière invitation. Les cadeaux offerts signifient alors la gratitude des invités, mais ils ne les dispensent pas de réinviter, à la différence des cadeaux offerts quand les ménages se réfèrent au partage.

- 20 Les invitations suivant le critère de l'équilibre s'échangent entre ménages dont la composition est proche ; elles renforcent la solidarité entre ces ménages, puisqu'elles reposent sur la fréquence et la durée des relations. L'impératif de « ne pas compter » l'emporte.
- 21 Au contraire, dans la non réciprocité, l'impératif de « ne pas abuser » l'emporte, chez l'invité, si le repas est offert par solidarité, chez l'invitant, si l'invité est un pique-assiette. La non réciprocité correspond généralement à des ménages de compositions différentes et de positions sociales inégales : l'inégalité dans l'échange redouble la hiérarchie des positions sociales.
- 22 Les difficultés d'alternance concernent plus souvent que la non réciprocité, mais moins souvent que l'alternance, des relations entre ménages proches par leurs compositions. Alternance, difficultés d'alternance, et non réciprocité concernent la plus forte proportion de ménages ayant une position sociale inégale.
- 23 Dans certains cas, le partage des frais permet de faire alterner les invitations, dans certains autres, le partage sous forme de quote-part alimentaire permet de se rencontrer : la quote-part compense le fait que les rencontres ont plus souvent, lieu au domicile de l'un des ménages, en raison d'une inégalité (de revenu, de composition du ménage, de compétences culinaires ou d'âge des enfants).
- 24 Une fois que nous connaissons la fréquence des invitations, et la signification sociale des dynamiques d'échange, nous pouvons confronter les échanges d'invitations avec d'autres échanges. La troisième question de départ, celle de la conversion entre les cycles d'échange, a été abordée dans le cas des relations de voisinage.
- 25 La prise en compte des types de services et d'invitations alimentaires permet d'abord de distinguer plusieurs types de relations de voisinage. De ce point de vue, il existe quatre groupes de voisins : les voisins ignorés, les voisins acceptés, les voisins préférés et les voisins amis. Avec les voisins ignorés, on n'échange ni service ni invitation ; avec les voisins acceptés, on échange de menus services, et rarement ; avec les voisins préférés on échange des services demandant une plus grande confiance, et fréquemment, on peut également les inviter à prendre une boisson ou un apéritif ; les voisins amis se distinguent des voisins préférés parce que, en plus, ils peuvent être invités à un repas.
- 26 Cette échelle d'intimité des relations de voisinage a été construite à partir des entretiens dans la HLM parisienne, où le quant-à-soi est fortement accentué. Cette échelle est valable également dans la commune rurale, même si l'accès au domicile est plus facilement ouvert. Ces deux groupes de voisinage populaire présentent des traits communs. Les solidarités horizontale et verticale, fondées sur la profession commune, l'appartenance de classe et l'appartenance locale, favorisent l'entraide et l'échange de services entre voisins. L'exigence d'égalité, présente au sein des commérages, révèle la hiérarchie interne des positions sociales et des prestiges.
- 27 Il faut ensuite se demander comment se mêlent échange de service et d'invitation, si les uns et les autres peuvent se convertir. Les services échangés entre voisins sont souvent de natures différentes, car ils dépendent des compétences et des disponibilités de chacun. Il y a à chaque fois une conversion, explicite ou non. Le mode d'échange de service le plus courant entre voisins est la conversion généralisée : les ménages échangent à terme des services nombreux et différents, sans que la relation entre ces services soit explicite. Mais il existe aussi des services qui s'échangent par conversion spécifiée : leur contrepartie, immédiate ou à terme, est explicitement mise en relation avec le service initial. Parmi les

contreparties spécifiées immédiates, on trouve de l'argent (« la pièce » offerte sur le mode du don, et non du paiement), une boisson ou des produits alimentaires. Parmi les contreparties spécifiées à terme, nous trouvons les cadeaux et les repas.

- 28 La réciprocité des services entre voisins est d'autant plus explicite que l'un dépend fortement de l'autre, que les relations sont ponctuelles, qu'il existe entre eux une forte inégalité sociale, que le service a une grande valeur. L'explicitation de la réciprocité paraît d'autant plus probable que l'un des partenaires exerce une profession d'indépendant, mais d'autant moins probable que l'un des partenaires a un haut niveau de diplôme.
- 29 Il peut y avoir éventuellement conversion entre une invitation à l'apéritif et une invitation à un repas au début des relations, mais ensuite le cycle d'échange porte généralement sur des repas. Les conversions entre des invitations de types différents sont plus aisées lorsque les ménages se réfèrent au critère de l'équilibre, c'est-à-dire lorsque l'impératif de « ne pas compter » est le plus fort. En matière d'invitations, l'explicitation est plus rare qu'en matière de services. La proximité sociale et la proximité affective permettent de « ne pas compter » lorsqu'on suit le critère de l'équilibre. L'alternance et la non réciprocité peuvent entraîner une explicitation lorsque la distance sociale entre les partenaires est élevée.
- 30 En conclusion, l'analyse des différents cycles d'échange montre que les repas, apéritifs ou boissons offerts à autrui peuvent prendre trois significations : invitation, gage ou contrepartie. S'il s'agit d'une invitation, ils suivent les dynamiques analysées : transfert, alternance, partage, équilibre, difficultés d'alternance, non réciprocité. S'il s'agit d'un gage des bonnes relations, et d'une contrepartie future, leur réciprocité dépend de la réciprocité du service, ou de la fréquence de l'activité à laquelle ils sont associés. Si le repas est la contrepartie d'un service, le cycle des échanges d'invitation et le cycle des échanges de services se mêlent.
-

INDEX

Index chronologique : XXe siècle